

Corrigé et barème – L'Église et le pouvoir politique au Moyen Âge

Papes, rois et querelle des investitures

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 5^e

Exercice 1 – Définir avec précision

(4 pts)

- a) L'achat ou la vente d'une charge d'Église (évêché, abbaye, cure). (1)
- b) La remise à un évêque des signes de sa charge par un laïc (roi, empereur, seigneur). (1)
- c) Une sanction qui suspend tous les offices religieux sur un territoire. (1)
- d) Un accord entre le pape et un souverain, comme celui de Worms en 1122. (1)

Erreur fréquente — L'investiture n'est pas la nomination : c'est le geste qui remet les signes de la charge — et c'est ce geste, fait par un laïc, que le pape refuse.

Exercice 2 – Repérage chronologique

(4 pts)

- a) Dictatus papae → concordat de Worms → concile de Latran IV → attentat d'Anagni. (1)
- b) 1075 · 1122 · 1215 · 1303. (1)
- c) Canossa (1077) : XI^e siècle ; Avignon (1309) : XIV^e siècle. (1)
- d) 1303 – 1077 = 226 ans : en deux siècles, on passe de l'empereur humilié par le pape au pape arrêté par le roi. (1)

Attention — Trois des quatre dates sont dans des siècles différents (XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e) : vérifie le siècle avant de classer.

Exercice 3 – Analyse de document

(4 pts)

- a) Le pape Grégoire VII écrit aux princes de l'Empire, à propos de l'empereur Henri IV, à Canossa. (1)
- b) Trois jours d'attente ; sans ornement royal ; pieds nus ; vêtu de laine ; en larmes. (1)
- c) Il lève l'excommunication : c'est l'**absolution**. (1)
- d) Ce sont eux qui, en abandonnant l'empereur excommunié, l'ont forcé à venir : le pape leur montre qu'il reste le maître de la décision. (1)

Le point clé — Le pape ne raconte pas Canossa par hasard : il fait connaître l'humiliation de l'empereur pour que tout l'Empire la sache.

Exercice 4 – Vrai ou faux ? Corrige ce qui est faux

(4 pts)

- a) Faux : Henri IV reprend l'avantage, prend Rome en 1084 et installe un antipape ; Grégoire VII meurt en exil en 1085. (1)
- b) Faux : l'évêque est **élu** ; le pape remet l'anneau et la crosse, l'empereur le sceptre. (1)
- c) Faux : c'est un tribunal d'**Église**, créé par le pape Grégoire IX (1231-1233) pour juger les **hérétiques**. (1)
- d) Faux : installés à Avignon (1309-1377), ils sont sous l'**influence** du roi de France, qui obtient d'eux la dissolution des Templiers. (1)

Repère — Pour chaque affirmation, demande-toi qui a le dernier mot dans l'épisode : c'est souvent là que se cache l'erreur.

Exercice 5 – Rédaction — le pape peut-il commander aux rois ? (4 pts)

- a) Attendu : un paragraphe organisé en deux temps (succès du pape / revanche des rois), avec des exemples datés. (1)
- b) Ex. : Henri IV à Canossa (1077) ; Jean sans Terre vassal du pape (1213) ou l'interdit sur la France (1200). (1)
- c) Ex. : Philippe le Bel fait arrêter Boniface VIII à Anagni (1303), puis les papes s'installent à Avignon (1309). (1)
- d) Ex. : le pape domine au XII^e-XIII^e siècle, mais au XIV^e les rois, appuyés sur leurs juristes et leurs sujets, s'affranchissent de sa tutelle. (1)

Méthode — Une question qui commence par « parvient-il » attend une réponse en deux temps : oui d'abord, puis non — et une date pour marquer le basculement.